

## AVIS PUBLIC

### CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, greffière adjointe de la municipalité de Saint-Dominique, que lors de la séance régulière tenue le 6 décembre 2022, le Conseil municipal a adopté, conformément aux dispositions de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, une résolution établissant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2023.

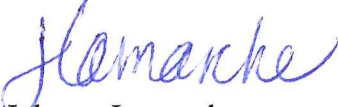
Les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

- 10 janvier, à 20 h
- 7 mars, à 20 h
- 2 mai, à 20 h
- 4 juillet, à 20 h
- 5 septembre, à 20 h
- 7 novembre, à 20 h
- 7 février, à 20 h
- 4 avril, à 20 h
- 6 juin, à 20 h
- 8 août, à 20 h
- 3 octobre, à 20 h
- 5 décembre, à 20 h

Le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-Dominique, ce 7 décembre 2022.

La greffière adjointe,



Jolyane Lamarche